

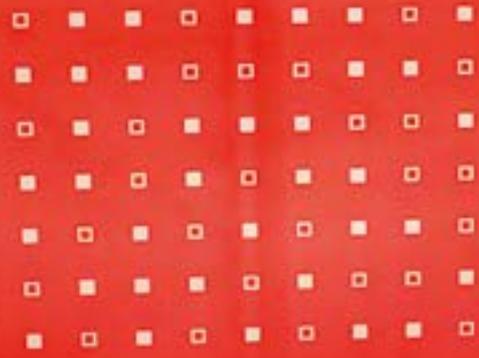
N° 29 · NOVEMBRE 2023

POINT • COMMUN

Magazine d'information de la Communauté de communes de l'Oisans



RÉALITÉ
VIRTUELLE



OISANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CULTURE

UN VENT DE MICRO-FOLIE EN OISANS p.6



UN VENT DE MICRO-FOLIE EN OISANS !

L'été a été clément sur le plan météorologique et propice aux rencontres estivales prévues dans le cadre des animations du SCoT Oisans 2040. Une forte majorité de communes membres ont été visitées, plus de 500 personnes rencontrées pour évoquer l'avenir du territoire. A l'heure où je m'adresse à vous, le Projet d'aménagement stratégique (PAS) porté par les élus communautaires est disponible sur le site oisans2040.fr. Il donne les grands axes des politiques locales d'urbanisme en matière d'habitat, de mobilités, d'environnement, d'économie, de tourisme... Je vous invite à le télécharger et à découvrir les différentes orientations et objectifs qui en découlent.

Votre numéro de Point Commun de l'automne fait ainsi le point des principales actions de l'été, avec notamment le CPEF devenu Centre de santé sexuelle, rebaptisé localement « Le Tremplin » fidèle à sa mission d'accueil, d'écoute, de réconfort et d'information assurée par Nathalie Pellegrini, conseillère conjugale et familiale. Du lien social, vous bifurquerez vers la culture et les incontournables « Micro-folies » qui s'installent en Oisans. Sans tout dévoiler du dispositif, ce dernier permet la rencontre entre des milliers de chefs-d'œuvre des musées nationaux et les habitants de l'Oisans. Sa coordinatrice, Rachida Bonnet vous plongera dans une expérience en réalité virtuelle, une immersion extraordinaire au cœur des collections du monde entier... Vous connaissez sûrement cet adage « Là où il y a une volonté, il y a un chemin... », alors rendez-vous à la rubrique « Commune à l'honneur » pour y lire l'incroyable histoire d'une équipe municipale pour le moins résiliente...

Le sport au sommaire bien sûr avec, dans ce numéro enrichi de quatre pages supplémentaires, un focus sur les sites d'escalade en Oisans et les efforts consentis pour encourager sa pratique et maintenir des sites écoles accessibles aux grimpeurs d'ici et d'ailleurs. Dernier en date, le rocher école du Freney-d'Oisans vient d'ouvrir ses vingt voies dans un cadre naturel remarquable. Dans la foulée, ne manquez pas les articles sur la « Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins », véritable vitrine du territoire en devenir ; les « permanences extérieures » de France services Oisans, toujours là pour vous accompagner dans vos démarches administratives ; les travaux de sécurisation du quai de transfert et des quatre déchèteries intercommunales... En matière d'environnement, votre magazine consacre une page à la taxe Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), dont les ressources servent à protéger les communes et les habitants du risque d'inondation. Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente lecture !

Guy Verney,

Président de la Communauté
de communes de l'Oisans

SOMMAIRE

EDITO	p2
ACTUALITÉS	p3
France services, protection de l'environnement, festival Montagnes et Sciences	
SCoT 2040	p4-5
Un été avec le SCoT	
LE TREMPLIN : UN CENTRE À L'ÉCOUTE DES HABITANTS	p6
MICRO-FOLIE EN OISANS	p7
OISANS, TERRE D'ESCALADE	p8
QUAI DE TRANSFERT REQUALIFIÉ ...	p9
OZ-EN-OISANS, UNE NOUVELLE GOUVERNANCE	p10-11
UNE MAISON POUR L'OISANS	p12
PERMANENCES EXTÉRIEURES DE FRANCE SERVICES OISANS	p13
UNE TAXE POUR PROTÉGER LES HABITANTS DES INONDATIONS	p14
ESPACE ENTREPRISES	p15
DIGI, L'HABITAT PARTAGÉ EN OISANS	p16



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OISANS

1 bis, rue Humbert BP 50

38520 Bourg d'Oisans

Tel : 04 76 11 01 09

www.ccoisans.fr

MAGAZINE TRIMESTRIEL
D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE L'OISANS | **NOVEMBRE 2023**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guy VERNEY
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Florent MALTERRE
RÉDACTION / COORDINATION : Stéphane POIROT
MISE EN PAGE : Polart Graphic
PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : Stéphane POIROT –
service Communication CCO, AdobeStock, DR
IMPRESSION : Imprimerie ICA
DISTRIBUTION : La Poste
NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 6 500
N°ISSN : 2271-0965

Retrouvez toute l'actualité
de la CCO sur :



FRANCE SERVICES VOUS ACCUEILLE !

Comme chaque année, France services Oisans vous ouvre ses portes pour vous présenter ses services multiples et utiles pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

+ d'info : ccoisans.fr



NOUS AVONS DISCOTÉ TOUT L'ÉTÉ !

25 agents de la CCO se sont relayés afin d'assurer une information sur le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) de l'Oisans dans 12 communes de l'Oisans. Au total, le célèbre camping-car était présent sur près de 20 événements cet été et a permis de dialoguer avec plus de 500 habitants. Les plus jeunes ont apprécié la BD Scoty !

+ d'info : oisans2040.fr



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Avec 4 439 personnes sensibilisées cette année, la présence des sensibilisateurs aux espaces montagnards a démontré son efficacité. Recrutés par la CCO et revêtus de leur tee-shirt orange, ils ont sillonné les sentiers de l'Oisans tout l'été !

+ d'info sur nos réseaux sociaux

QUESTIONNAIRE SUR LES BESOINS SOCIAUX

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la CCO lance une analyse des besoins sociaux sur le territoire de l'Oisans et ses 19 communes. Dans ce cadre, le recueil de l'avis des habitants est indispensable, vous êtes donc invités à compléter (avant le 15/11) ce questionnaire en ligne. Scannez le QR code ci-contre.



LE FESTIVAL MONTAGNES & SCIENCES

Organisées par l'association Montagnes & Sciences, la CCO, la Ville du Bourg d'Oisans, le Parc national des Écrins, le CNRS et l'Université Grenoble Alpes, ces Rencontres sont destinées au grand public. Les différents films choisis sont des récits d'aventures humaines et de découvertes scientifiques réalisées sur le terrain montagnard.

13h30-16h : une projection gratuite pour les scolaires, du CE2 à la 3^{ème}

19h30-22h : un 2^e programme pour le grand public, avec des films plus longs vous fera voyager dans le monde entier. Projection à prix libre (entre 5€ et 15€) et gratuite pour les mineurs et les étudiants.

+ d'info : montagnes-sciences.fr

LA CCO RECRUTE !

Consultez nos offres d'emplois sur ccoisans.fr



POUR UN AVENIR MEILLEUR...

Agir en faveur du maintien de la population permanente, de l'amélioration du cadre de vie en Oisans ou encore sur le plan énergétique ou environnemental à l'échelle du territoire ?

Les élus de la CCO réfléchissent actuellement à l'organisation des compétences au sein du bloc communal, entre la CCO et ses communes membres. Un espace de réflexion en faveur des usagers, auquel ont été associés les Directeurs généraux des services des communes et le comité de direction de la CCO.

ACTUALITÉS



ENSEMBLE ON EST PLUS FORT !

La Communauté de communes de l'Oisans a accueilli la journée "territoire montagne pleine nature", organisée par Guillaume Vadin, chargé de production Outdoor à la Région et Charline Marché, chargée de mission tourisme à la CCO. 50 professionnels du tourisme étaient réunis pour une journée d'échanges sur les bonnes pratiques autour de l'offre et de la stratégie touristique de l'intercommunalité en Oisans, échanger avec des agents d'autres collectivités sur les nouvelles tendances et opportunités...

Après une matinée d'échanges et une présentation du Cycling Lab Oisans, les invités ont parcouru, en vélo, la voie verte et les différentes installations, aménagements dédiés à la petite reine !



SALON SAISONNIER 2023

Le salon saisonnier 2023 a rassemblé de nombreux employeurs et saisonniers à la recherche d'un job d'hiver. Un partenariat avec Pôle emploi, la Région Auvergne Rhône Alpes, la Métropole de Grenoble et la Communauté de communes du Grésivaudan.

+ d'info : ccoisans.fr

ATELIERS PARENTALITÉ

Le 22 novembre ! la CCO vous propose un atelier : Accompagner les ados dans leurs choix de vie (pour les parents d'ados et ados) Local jeunesse situé derrière le gymnase du Bourg d'Oisans Maison de l'enfance (50 rue Ernest Graziotti - Le Bourg d'Oisans)



UN ÉTÉ AVEC LE SCoT



Vous avez forcément aperçu cet été le camion "Et si on diSCoTait ?" qui a arpenté l'Oisans, dans ses moindres recoins. Les élus de la Communauté de communes ont choisi un mode d'information et de concertation ambulante afin de toucher le plus grand nombre d'habitants. L'objectif était de présenter le projet de territoire du SCoT 2040 (Schéma de cohérence territoriale) et de récolter l'avis des habitants...

Au total, le camping-car SCoT s'est rendu sur près de 20 événements cet été et près de 500 habitants ont été informés. Vingt-cinq agents de la CCO se sont relayés afin d'assurer une présence active dans douze communes (sur 19) de l'Oisans. Les agents, tous services confondus, ont pu répondre à vos questions concernant le champ d'action de la CCO, expliquer le projet de territoire et surtout récolter des avis et préoccupations.

Ces temps d'échanges ont été riches d'informations pour mieux comprendre et faire remonter vos préoccupations quotidiennes, ainsi que vos souhaits pour le futur de l'Oisans.

Globalement, les grands sujets abordés ont été la mobilité au sein du territoire, avec la navette gratuite de l'Oisans, la voie verte, l'accès depuis Grenoble... Des moyens afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre en Oisans et de poursuivre l'offre en mobilité douce : la création d'ascenseurs valléens entre Le Bourg-d'Oisans et Huez ainsi que du Freney-d'Oisans jusqu'aux Deux Alpes via Mont de Lans, la création de parking relais dans l'objectif que ces liaisons câblées soient desservies en bus.

La question du logement en Oisans est également un sujet incontournable, avec de nombreuses familles, couples ou personnes seules qui rencontrent des difficultés pour se loger. Le SCoT s'engage, en lien avec les communes, à proposer des logements permanents. A horizon 2040, la moitié des logements prescrits par le SCoT devront servir de résidences principales.

Vous nous avez également interpellés sur la préservation de l'environnement, le soutien à l'agriculture, la limitation de la sur-fréquentation sur les sites sensibles, à la qualité architecturale des villages...

Ces échanges ont permis de présenter le projet de territoire dans son ensemble et les actions menées par la Communauté de communes sur ces différentes thématiques.

Toutes les informations sur le Schéma de Cohérence Territoriale sont disponibles sur le site internet dédié : oisans2040.fr

La prochaine réunion publique est prévue en début d'année 2024. ●



LE TREMPLIN UN CENTRE À L'ÉCOUTE DES HABITANTS



Le Centre de santé sexuelle (CSS) est un lieu d'accueil, de parole et d'écoute porté par la CCO. Un espace de dialogue dans lequel on trouve des réponses sur la contraception, la grossesse, l'IVG, les IST. En fait, tout ce qui concerne la vie relationnelle et affective, le mal-être et enfin toutes formes de violences conjugales et intra-familiales.

Le changement de dénomination des CPEF (Centres de planification et d'éducation familiale) en Centre de santé sexuelle (CSS) résulte de la loi du 7/02/2022 et de l'article 34 relatif à la protection des enfants. Quoi qu'il en soit, les usagers continuent de l'appeler le « planning » ou la « maison rouge ». Les élus de la CCO ont souhaité personnaliser cette institution et c'est ainsi que l'ex CPEF devenu CSS en 2023, se traduit localement par « Le Tremplin ». Le CSS accueille toute personne (quel que soit son âge, statut social assuré ou pas) individuellement, en couple ou en famille afin de parler de sexualité, de sa vie amoureuse, de son corps, de la relation à l'autre, de son couple, de sa famille, de la parentalité, des situations de violences (conjugales, intrafamiliales, sexuelles...).

UN LIEU POUR SE RESSOURCER

Nathalie Pellegrini est conseillère familiale et conjugale de formation et de cœur. Agent de la CCO, elle intervient dans des parcours de vie et outre des problématiques de parentalité, deuils, relations de couple, elle rencontre également des personnes en réelle difficulté sociale : addictions, séparations qui s'enveniment, des couples recomposés où les liens familiaux se dégradent, jusqu'aux problèmes de violences et d'inceste. Le CSS met aussi en place des actions de prévention dans les collèges, lors des journées de dépistage dans les stations, organise des conférences thématiques.

UNE ÉCOUTE QUI SOULAGE

Elle accompagne, oriente, puis reprend des dossiers parfois anciens car « *on ne peut pas être sûr que la personne ne va pas avoir besoin de nos services quelque temps après une prise en charge* » précise-t-elle. Le contexte de saisonnalité sur notre territoire est un facteur aggravant. L'éloignement avec sa famille, la monoparentalité, des vies décalées. L'équipe du CSS aide ces personnes à sortir d'un traumatisme, à (re) construire leur identité. Certains entretiens nécessitent un temps long d'écoute et de dialogue. Le diable se cache souvent dans les détails... La demande des usagers est croissante. L'équipe du CSS répond du mieux possible à un « mal-être » prégnant amplifié par la pandémie de Covid. « *Les dégâts sociaux de la crise sanitaire et économique sont considérables* » analyse Nathalie, dont la mission de service public s'avère on ne peut plus cruciale pour la santé mentale des habitants. ●

VIOLENTOMÈTRE

Présenté sous la forme d'un marque-page, le violentomètre présent dans votre POINT COMMUN de novembre sert à décrypter la relation et l'éventuelle présence de violences sexistes ou sexuelles. De la relation saine (en vert), en passant par le orange symbolisant une relation équivoque appelant à la vigilance, jusqu'au rouge qui alerte sur un besoin d'aide ou de protection.



CHIFFRES CLÉS

65 000 €

subventions du département

257

personnes accueillies

102 consultations

médicales

708 entretiens

de conseils conjugaux et familiaux, dont 129 réalisés par téléphone ou en visio

36 animations

dont 32 au collège des 6 Vallées sur l'éducation à la sexualité et à la vie relationnelle

BESOIN DE CONTACTER LE CSS ?

Consultations médicales, entretiens de conseils conjugaux et familiaux
Rendez-vous au 07 50 56 96 58 ou c.conjugale@ccoisans.fr

MICRO-FOLIE EN OISANS : LA CULTURE IMMERSIVE

Concept porté par le ministère de la Culture et La Villette depuis 2017, la Micro-folie s'installe en Oisans grâce à un dispositif itinérant choisi par la Communauté de communes. Ce modèle permet aux habitants des communes de l'Oisans de profiter d'une expérience muséale près de chez eux.



« **L**a Micro-folie, c'est un dispositif qui crée une rencontre entre les habitants et des chefs-d'œuvre des musées nationaux et internationaux. Nous favorisons cette rencontre grâce au numérique, une manière magique de faire découvrir l'art aux personnes éloignés de la culture muséale », explique Rachida Bonnet, coordinatrice et médiatrice du musée numérique de la Micro-folie de l'Oisans.

MUSÉES EN IMMERSION

Ce musée numérique se déplace à travers l'Oisans pour offrir cette expérience aux habitants. Le dispositif comprend un écran géant, un vidéoprojecteur haute définition, des enceintes et des tablettes numériques. Les visiteurs peuvent explorer des dizaines de collections et interagir avec les œuvres d'art. « On a par exemple le mode libre qui offre une immersion de 20 minutes pour explorer les collections. Nous avons également des jeux ludiques comme des puzzles et des activités de colorisation ou encore la fonction zoom

qui permet d'afficher l'œuvre en plein écran sur la tablette [...] » explique la coordinatrice.

Mais ça ne s'arrête pas en si bon chemin ! Rachida Bonnet souhaite développer des liens avec les artistes locaux et organiser des événements. « La Micro-folie, c'est aussi créer un espace artistique pour favoriser la création à l'échelle locale. » Avec les casques de réalité virtuelle, le visiteur peut découvrir aussi des œuvres ou reportages d'ARTE en immersion..

OBJECTIF ATTEINT

Les retours sur les Micro-folies sont très positifs. « Les habitants sont enthousiastes, et beaucoup parmi ceux qui la découvrent veulent ensuite visiter de vrais musées. Notre objectif est de susciter cette envie de découvrir davantage la culture ».

Les Micro-folies se déploient jusqu'en juillet 2024 ! Après Mizoën, l'EHPAD de Bourg-d'Oisans, Oz, Allemond... l'itinérance se poursuivra, dès cet automne, au cœur de l'Oisans... ●

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Du 23 octobre au 3 novembre, la salle Quartz au Bourg-d'Oisans accueillera la Micro-folie.

Du 7 au 17 novembre, la Micro-folie s'installera au local Jeunesse (derrière le collège de l'Oisans), offrant aux jeunes et aux enseignants une occasion d'aller explorer les collections numériques.

15 décembre, le réseau des Micro-Folies, l'Opéra de Paris et la CCO proposent un Ballet au cinéma des Écrins de Bourg-d'Oisans (sur réservation).



OISANS, TERRE D'ESCALADE !

Avec près de 200 adhérents pratiquants au sein du CAF Pays d'Oisans et attirant également des amoureux de montagne venus d'autres régions, l'escalade s'impose comme une activité florissante en Oisans.

Le 5^e site conventionné FFME / CCO / Département / Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'église du Freney complète (enfin) la liste !



Charline Marché, chargée du développement et de l'aménagement Touristique, a suivi ce projet d'envergure qui a nécessité près de 8 ans de discussions : « Il faut rappeler qu'auparavant, la FFME gérait et entretenait plusieurs sites via des conventions avec les propriétaires et les communes. Un tournant majeur s'est produit en 2020, lorsqu'elle dénonce toutes les conventions de gestion. »

Dans la foulée, le Département reprend les conventions et porte la « responsabilité sans faute », une démarche soutenue financièrement (entretien et coordination) par la Communauté de communes de l'Oisans.

Inauguré le 21 juin 2023, le nouveau site école du Freney-d'Oisans (20 voies) a nécessité une planification

minutieuse. « Le processus a été long et complexe » confie Charline. « Trouver des accords avec les propriétaires fonciers et les communes a été une tâche ardue. » Grâce à des efforts concertés, le site a été équipé et aménagé, garantissant la sécurité des grimpeurs.

« C'est un effort de la collectivité pour la préservation et la sécurisation des sites d'escalade et dans la protection de l'environnement » résume la chargée de mission Tourisme. ●



A RETENIR

Sites conventionnés depuis 2021

Livet-et-Gavet : site de Livet

Vaujany : site de la Fare

Les Deux Alpes : site des Ougiers et des Étroits

La Garde / le Bourg-d'Oisans : site du Vernis

Sites en projet

Huez : site du lac Besson

Saint-Christophe-en-Oisans : site de la Bérarde

Sites pouvant faire l'objet d'une convention

Livet-et-Gavet : les petites Jorasses

Allemond : la carrière d'Allemond

Le Bourg-d'Oisans : les Sables

Oz : les dalles de la Fare

COÛT DU CONVENTIONNEMENT

La Convention FFME / CCO (2021-2026), sur 50% du coût de l'entretien et coordination (soit environ 2000€/an)

CHRISTIAN PICHOU, MAIRE DU FRENEY-D'OISANS ET DÉLÉGUÉ COMMUNAUTAIRE

L'aménagement de l'accès et la sécurisation du site de l'église proposé par le Département et réalisé avec la CCO enrichit la commune du Freney et tout le haut Oisans d'un site naturel de proximité pour l'apprentissage de l'escalade. Ce sport, le plus ancien pratiqué en Oisans, a suscité la venue des premiers touristes anglais au XIX^e siècle pour la pratique de l'alpinisme. Pour encourager sa pratique et former nos jeunes générations à cette brillante discipline, il est nécessaire d'en faciliter l'accès. J'espère que ce site remplira ce rôle et sera un lieu attractif pour les touristes. Je remercie le Département, la CCO, la FFME et tous les intervenants qui ont œuvré pour l'ouverture au public de cette vingtaine de voies d'escalades (tous les niveaux techniques) dans ce magnifique cadre, face à la Meije où tous les pratiquants rêveront un jour d'accéder.

LE QUAI DE TRANSFERT REQUALIFIÉ ET SÉCURISATION DES SITES EN « BENNES LIBRES »

La CCO a lancé plusieurs consultations pour la réalisation de tranches de travaux de sécurisation de sites de déchèteries et de plateformes d'accueil de déchets en « bennes libres ». L'ensemble des travaux sécurisation de quai, clôtures, garde-corps facilitent désormais l'apport des déchets des usagers et la mission des agents de déchèteries.

Les travaux du quai de transfert ont permis de refaire entièrement l'enrobé autour des bâtiments du quai de transfert de Livet. Ces aménagements, réalisés cet été, avaient pour objectif de finaliser la requalification de l'ancien incinérateur en quai de transfert des déchets. Plus facile d'accès et adaptée aux utilisateurs, les nouvelles alvéoles spécifiques sont désormais opérationnelles. L'ancienne déchèterie de Livet a vocation à se transformer ultérieurement en végéterie (plateforme compostage déchets verts).

Les travaux réalisés sur cinq sites de dépôts de déchets (encombrants, gravats, plastiques, métaux) en bennes à accès libre, réparties sur les communes d'Auris, Besse, Bourg-d'Oisans, Clavans et Mizoën, ont permis de sécuriser les sites (clôture, portail, garde-corps...). Ouverts au public en journée, les plate-formes sont fermées le soir par les agents communaux (règlement instauré par la commune concernée).

L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES SÉCURISÉ

Les travaux de sécurisation ont concerné quatre déchèteries intercommunales (Livet-et-Gavet, Le Bourg-d'Oisans, Huez et Les Deux Alpes) et une en gestion communale, implantée à Allemond. Ces différents aménagements renforcent la prévention des risques, notamment de chute. ●



Plate-forme bennes libres, Auris



Plate-forme bennes libres, Venosc



Plate-forme bennes libres, Mizoën



Plate-forme bennes libres, Clavans



Travaux quai de transfert, Livet



Travaux quai de transfert, Livet



MONTANTS DES TRAVAUX

- > Fin de requalification du quai de transfert à Livet : **315 571,52 € TTC**
- > Chantiers de sécurisation des « bennes libres » : **214 370,95 € TTC**
- > Déchèterie Allemond : **117 342 € TTC**

ZOOM SUR ALLEMOND

A l'heure où nous imprimons votre magazine d'information, les travaux, financés par l'intercommunalité, sur la déchèterie d'Allemond se terminent. L'ouverture au public est programmée courant Novembre 2023.

OZ, UNE NOUVELLE GOUVERNANCE...

Station classée, Oz a engagé des changements radicaux. Cette commune composée de 10 hameaux et d'une station familiale se trouvait dans une situation financière extrêmement engageante. La détermination de son maire, Philippe Sage et de son équipe municipale a permis d'opérer des modifications à la hauteur des enjeux, seulement en quelques années... Sous surveillance de la DGFIP (Direction générale des finances publiques) depuis 7 ans, Oz a remonté la pente et peut enfin respirer après un début de mandat épique.



Faisant partie intégrante du domaine de l'Alpe d'Huez, le domaine skiable d'Oz (zone grisée) comprend le Pic Blanc (3300m), le Dôme des Rousses (2800m), des pistes mythiques comme l'intégralité de la Fare et la très grande majorité de la piste du Tunnel.

Avant de parler finances locales, il est bon de rappeler que Oz s'étend sur un dénivelé exceptionnel qui part de 717 mètres pour atteindre 3330 mètres d'altitude (Pic Blanc). Située dans la Vallée de l'Eau d'Olle, Oz bénéficie d'un enneigement exceptionnel en raison de son exposition nord. Cette station de ski de dernière génération est un formidable moteur de développement pour l'Oisans. Cette puissance, alimentée par les retombées financières de l'hydroélectricité, est à l'origine de l'essor d'une économie d'altitude. « Nous avons 75% de lits chauds, un centre piéton, des commerces, des logements

communaux pour les saisonniers, un office du tourisme municipal qui promeut l'identité touristique, une vie pleine et entière à l'année ! » rappelle le maire Philippe Sage, initiateur avec son équipe municipale de profonds bouleversements pour maintenir ses activités et services.

LÀ OÙ IL Y A UNE VOLONTÉ...

Il fallait être capable de trouver une solution à la hauteur des enjeux économiques et sociaux de la station. Après avoir rencontré à plusieurs reprises les anciens maires de la commune et avoir réuni les élus de l'équipe précédente, une stratégie claire a été définie.

En s'appuyant sur l'héritage transmis par les municipalités précédentes, il était indispensable de transformer les structures du Siepaveo (Syndicat intercommunal d'études, de programmation et d'aménagement de la vallée de l'Eau d'Olle) et remettre en cause la gestion du domaine skiable pour trouver un modèle économique viable pour la commune.

IN EXTREMIS

Pour y parvenir il fallait fédérer une équipe animée par la même envie de transformer un mode de gestion dépassé. « En 2020, nous n'étions plus en capacité de payer les salaires » confie

Philippe Sage,
maire d'Oz-en-Oisans,
élu communautaire



« **La délégation de service public a été signée en avril 2023 d'un montant de 60 M € sur 30 ans.** »

UN MAIRE ENGAGÉ LOCALEMENT

Maire d'Oz, Philippe Sage est également président du conseil d'administration de l'entreprise SPL Oz-Vaujany (Société Publique Locale créée pour exploiter le domaine), du SIEPAVEO, de la SEMD'Oz, de l'Association des maires des stations de montagne de l'Isère et de l'Office du tourisme et enfin vice-président d'Isère Attractivité.

Le maire. La vente de biens communaux était inévitable. La commune bascule dans le rouge. Sa capacité d'autofinancement est négative de 400 000 €... par an. Le poids de la dette est vertigineux. La commune vend rapidement pour 2M€ de patrimoine, ce qui lui permet de souffler un peu.

TROIS ANNÉES DE TRAVAIL ACHARNÉ

Trois années durant lesquelles, le maire et son équipe, ont eu des nuits agitées... Sans solution radicale, la disparition d'Oz était inévitable. La réponse se trouvait dans le SIEPAVEO créé il y a 30 ans. Sa vocation : mutualiser les ressources de l'hydroélectricité pour aménager le territoire.

En 2012, un vote à l'unanimité des communes membres change complètement la donne. Chaque commune perçoit dorénavant sa part de retombées d'hydroélectricité et finance ses propres projets. C'est le coup d'arrêt de la mutualisation des ressources. Sur 25 M€ de dette, Oz récupère 65 %, soit 16 M€. Le coup de grâce pour une commune d'à peine 280 habitants. En conséquence, Oz récupère en 2022 sa compétence neige auprès du SIEPAVEO. La commune définit un nouveau mode de gestion du domaine skiable en concessif. Sans remettre en cause la qualité du travail quotidien des employés de la SPL, la pérennité de leurs emplois étaient impossible. Il fallait trouver une solution permettant les investissements indispensables pour remplacer les télécabines au départ de la station qui ont été construits il y a 35 ans. Au terme

d'une procédure publique d'appel d'offre d'un an, Oz concède les investissements à un exploitant (la SATA) qui reversera à la commune une redevance liée à l'étendue du domaine d'Oz. Une manne salvatrice pour le budget communal... et la garantie pour les clients de bénéficier du même niveau d'accueil et de traitement à l'échelle du domaine.

2023 : OBJECTIF ATTEINT !

L'équipe peut être fière du résultat. La délégation de service public a été signée en avril 2023 d'un montant de 60 M€ sur 30 ans. En avril dernier, les élus ont enfin pu voter un budget doté d'une capacité d'autofinancement nette positive. Les habitants d'Oz et de l'Oisans peuvent se féliciter de ce modèle économique viable. ●



+ d'info :
oz3300.com

DE LA SPL À LA SATA...

Sachant que le contrat d'affermage signé avec SPL Oz-Vaujany (Société Publique Locale) excluait les investissements (portés uniquement par les communes), il était indispensable de lancer un appel d'offre pour confier cette responsabilité à un nouvel exploitant (La SATA). Prochains aménagements réalisés par la SATA : remplacement de la télécabine de Poutran dès 2025 (avec déplacement de la gare aval) et celle de l'Alpette en 2030 ; élargissement de la piste de l'Alpette ; création d'une piste bleue dans la combe de Poutran et d'un circuit nordique au col du lac Blanc.



OZ 3300, une marque destination

La commune s'est dotée d'une marque destination, Oz 3300 et d'une signature qui fait mouche : « L'immersion nature ». La station familiale promeut les 250 km de pistes et les pistes de VTT sur fond de tourisme deux saisons. C'est aussi la complémentarité avec le domaine de l'Alpe-d'Huez, une marque internationale. Les visiteurs ne connaissent pas les frontières, ils raisonnent en « domaine », interconnexions et complémentarités. « Nous prônons l'unité plutôt que l'individualité » martèle Philippe Sage.

UNE MAISON POUR L'OISANS !

Fin juillet 2023, les conseillers communautaires ont adopté, à la majorité, le projet de construction de la « Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins ». Ce bâtiment mutualisé s'élèvera sur la commune du Bourg-d'Oisans, sur l'actuel parking de Sarenne, le long de l'avenue de la République.



CHIFFRES CLÉS

Coût prévisionnel : **2,862 M€ TTC**
 Surface de la parcelle : **1 350 m²**
 Démarrage des travaux : **janvier 2024**
 Ouverture au public : **mai 2025**

- **94,9 m²** d'exposition permanente
- **126 m²** d'espace accueil mutualisé
- **126,1 m²** de salle de réunion
- **1** toiture solaire photovoltaïque

Esquisse du projet de Maison de l'Oisans

Si l'implantation de la Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins (PNE) avait été, au préalable, envisagée au niveau du lieu-dit Rochetaillée, le site a finalement été maintenu sur un point plus stratégique et central. Ce projet d'envergure (340m² de surface au sol sur une parcelle totale de 1350 m²) pour le territoire, est né de la volonté des élus de la CCO de s'associer à un partenaire incontournable, le Parc national des Écrins. Sa construction poursuit trois objectifs :

1. Incarner un site-marqueur de l'identité de l'Oisans pour tous les habitants et les acteurs économiques,
2. Offrir un panel d'activités et de services sur un lieu unique,
3. Mutualiser et optimiser le fonctionnement de structures existantes (CCO, PNE, Oisans tourisme et le Bureau d'information touristique)

Implanté sur un lieu stratégique en terme d'attractivité, au cœur du territoire de l'Oisans, la Maison de l'Oisans et du Parc national des Écrins, proposera :

- Un accueil mutualisé du public entre le bureau d'information touristique du Bourg-d'Oisans géré par Oisans Tourisme et le Parc National des Écrins
- Une exposition permanente sur l'Oisans animée par le Parc National des Écrins
- Un hébergement du siège de Oisans Tourisme (service de la CCO)
- Une salle communautaire
- Un espace d'exposition mettant en valeur le territoire de l'Oisans et ses produits locaux

UNE CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE ET LOCALE !

Souhaité par les élus communautaires, la construction de cet édifice partagé fera appel à des matières premières locales. Dans son ensemble, le bâtiment répondra à de hautes exigences en matière d'isolation et de consommation d'énergie. Le toit sera équipé de panneaux photovoltaïques, quant au mode de chauffage, il sera assuré par une ventilation double flux et un réseau de chaleur raccordé à une chaufferie bois. ●



DES PERMANENCES POUR SE RAPPROCHER DES USAGERS

France services, vous connaissez ? C'est le service de la Communauté de communes de l'Oisans qui accompagne les usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi (CV, lettre de motivation)...

Fort de 4 conseillères dédiées à ces missions, le service dispose de moyens de contacts privilégiés avec des administrations qui ne sont pas, ou plus, sur notre territoire, et qu'il n'est pas toujours facile de joindre par soi-même... Suite au constat selon lequel France services Oisans, implanté au Bourg-d'Oisans et à Allemond, était insuffisamment fréquenté par les habitants des communes voisines, l'élue en charge du secteur social a proposé aux communes volontaires une nouvelle formule. Si les habitants ne viennent pas à nous, en raison de difficultés liées aux déplacements, à nous d'aller vers eux !

UNE PROXIMITÉ RENFORCÉE...

D'après Murielle Viard-Gaudin, vice-présidente en charge de France services à la CCO, « au-delà des chiffres, ce sont aussi les nombreux retours positifs et chaleureux, de la part des usagers, qui montrent au quotidien l'intérêt du service et la qualité du travail réalisé par nos agents au service des habitants du territoire. Néanmoins, l'accès au service reste difficile, en particulier pour les habitants des communes les plus éloignées. C'est pourquoi nous avons décidé de nous déplacer aux plus près des habitants, dans les communes du territoire ».

Ainsi, depuis septembre 2023, des « permanences extérieures » ont été mises en place (voir le visuel ci-contre), dans les communes candidates. Ces permanences se tiendront uniquement sur rendez-vous, à raison d'une demi-journée par mois pour les communes de plus de 1000 habitants (Les Deux Alpes ; Huez et Rioupéroux), et une demi-journée tous les deux mois pour les autres (Besse-en-Oisans, Mizoën, Venosc, Mont-de-Lans, Villard-Reculas, Auris-en-Oisans et Clavans-en-Haut-Oisans). Cette expérimentation qui a déjà prouvé

son efficacité sera maintenue jusqu'à la fin de l'année 2023. Un bilan des « permanences extérieures » permettra d'envisager les ajustements à réaliser pour continuer à informer un maximum d'habitants sur les services proposés par France services Oisans.

INFOS PRATIQUES

Ces permanences se tiennent uniquement sur rendez-vous, auprès des mairies des communes concernées, ou auprès de l'agence postale de Rioupéroux pour la commune de Livet-et-Gavet.

Les permanences ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires. ●

CONTACTS

• Le Bourg-d'Oisans

39 av. Aristide-Briand
38520 Le Bourg-d'Oisans
04 76 80 02 66
franceservices@ccoisans.fr

• Allemond

Route des Fonderies Royales
38114 Allemond
04 76 80 53 28
franceservices@ccoisans.fr

Pour un accompagnement personnalisé, pensez à prendre rendez-vous.

+ d'infos sur ccoisans.fr





Crue du torrent de Pissat obstruant le lit de la Romanche à Livet-et-Gavet



Première phase de travaux de sécurisation des digues de la Romanche au Bourg d'Oisans

UNE TAXE POUR PROTÉGER LES HABITANTS DES INONDATIONS

La GEMAPI ou gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations est une nouvelle responsabilité pour les intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018. L'enjeu est crucial pour le territoire soumis à un risque d'inondation important. De coûteuses opérations sont à engager pour assurer la sécurité des habitants et respecter la réglementation.

Pour financer ces travaux, la Communauté de communes de l'Oisans met en place une taxe spécifique, additionnelle aux impôts locaux, à partir de 2023. Cela permet de lever 500 000€ par an, qui sont complétés par 600 000€ via le budget général de la CCO, pour atteindre 1,1 M€ par an. Ce montant est intégralement reversé au SYMBHI (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère), à qui a été transférée la compétence GEMAPI depuis 2021. ●

+ d'info sur les actions du Symbhi : symbhi.fr

 <p>CETTE TAXE FINANCE DES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES POUR LE TERRITOIRE</p>		
<p>2 programmes d'actions de prévention des inondations sur la Romanche et ses affluents</p>	<p>1 contrat de bassin sur la Romanche, pour restaurer et préserver les milieux aquatiques</p>	<p>35 km de digues à gérer (principalement sur la Romanche, l'Eau d'Olle et la Lignarre)</p>
 <p>DES CHANTIERS PROGRAMMÉS</p>		
<p>EN 2022 sur le torrent du Sellier à Venosc – Les Deux Alpes, sur le torrent de la Salle à La Garde, sur la confluence entre le Vénéon et la combe de Pierre Noire à Saint-Christophe-en-Oisans.</p>	<p>EN 2023 sur les digues de la Romanche au Bourg-d'Oisans.</p>	
 <p>DES TRAVAUX D'URGENCE</p>		
<p>11 juin à la confluence entre la Romanche et le torrent du Pissat à Livet-et-Gavet</p>	<p>29 juin à la confluence entre la combe de l'Étoile et le ruisseau de l'Arselle à Livet-et-Gavet</p>	<p>27 août Vénéon à Saint-Christophe-en-Oisans (coupure de la RD 530 au Plan du Lac)</p>



ESPACE ENTREPRISES

La Communauté de communes de l'Oisans accompagne les entreprises et les entrepreneurs dans leur projet de développement

L'Espace entreprises vous accueille **du lundi au vendredi** sur simple réservation en ligne !

espace-entreprises-oisans.cosoft.fr



Bâtiment **France services**
Rez-de-chaussée
39 avenue Aristide Briand
Le Bourg-d'Oisans



Accès indépendant et sécurisé



8 postes en open space
(62 m²)



2 espaces confidentialité
(12 m² chacun)



Équipé d'une imprimante et d'une connexion haut débit (wifi gratuit), cet espace de 90 m² dispose du confort nécessaire pour travailler en toute tranquillité



1 salle de réunion avec espace café
6 places (15m²)



1 espace cosy
avec table basse et canapé

Tarif horaire		Abonnement journée		Abonnement mensuel	
Prix HT	Prix TTC	Prix HT	Prix TTC	Prix HT	Prix TTC
1,67 €	2€	8,33€	10€	83,33€	100€



Information

f.schmitt@ccoisans.fr – 06 79 55 34 69

VOUS DISPOSEZ D'UNE CHAMBRE INOCCUPÉE ? LOUEZ-LÀ !



Accueillir un jeune travailleur c'est :

- ▶ Une entraide au quotidien
- ▶ Des moments de convivialité
- ▶ Un complément de revenus jusqu'à 300€ par mois
- ▶ Une aide précieuse pour démarrer sa vie active

La CCO et DIGI vous proposent un dispositif totalement sécurisé, avec :

- ▶ Un recueil de vos attentes
- ▶ Une rencontre avec le jeune avant de signer le contrat
- ▶ Un accompagnement pendant toute la durée de votre cohabitation

LOGEMENT

ENTRAIDE

PARTAGEZ

MOMENT DE VIE

Renseignements :

Domicile intergénérationnel isérois (DIGI)

04 76 03 24 18 - secretariat@digis38.org

La Communauté de communes
de l'Oisans soutient les initiatives
pour faciliter l'accès au logement
des saisonniers sur son territoire

ccoisans.fr

 **OISANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES